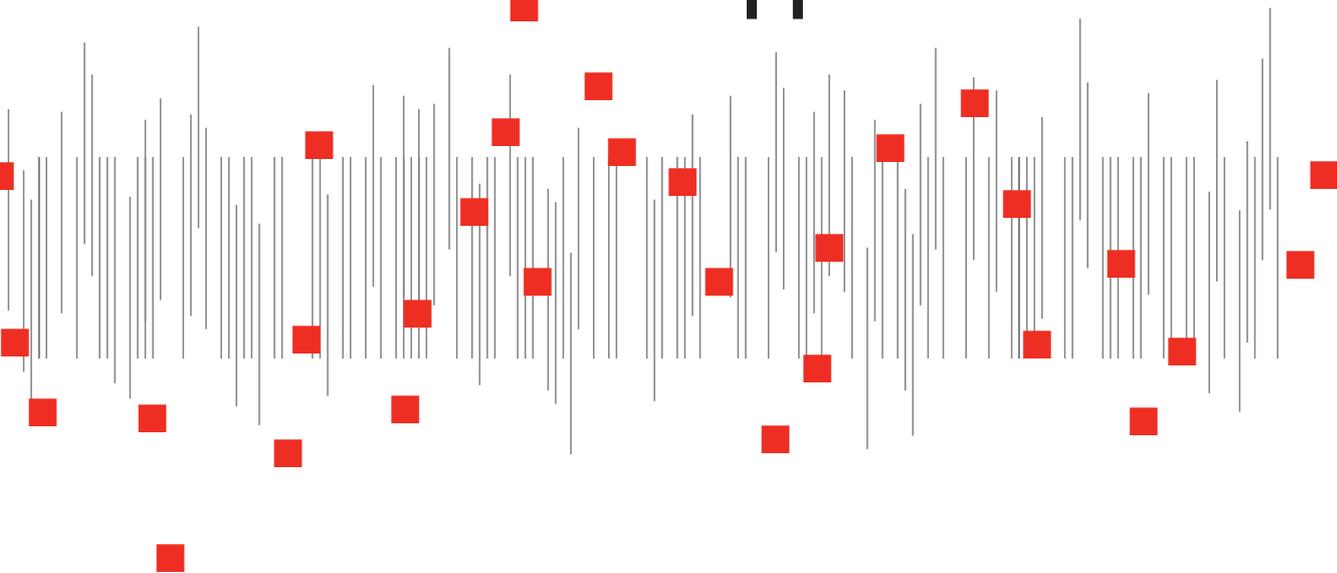


IST2

Investmentstiftung

Rapport annuel 2008



IST2 – Tour d’horizon

IST2

IST a créé la nouvelle fondation d’investissement IST2 afin que ses membres/investisseurs puissent continuer de profiter de l’exonération totale de l’impôt à la source américain. Tous les membres d’IST qui ne remplissent pas les exigences pour bénéficier de l’exonération totale de l’impôt à la source américain ont été transférés dans la fondation IST2; ils sont ainsi devenus les investisseurs d’IST2 et restent soumis aux mêmes droits et obligations que par le passé.

Investisseurs

L’affiliation est ouverte aux institutions de prévoyance (deuxième et troisième piliers) exonérées de l’impôt fédéral direct qui remplissent, dans leur canton de domicile, les exigences de la loi cantonale sur l’exonération fiscale.

L’acquisition de parts par des sociétés de fonds pour le compte de fonds institutionnels exclusivement destinés à des institutions du deuxième pilier exonérées de l’impôt demeure réservée.

Produits et prestations

Trois fortunes collectives (en actions et fortunes mixtes).
Conseil indépendant et personnalisé dans le domaine des placements et de la gestion de fortune. Organisation de cours et publication du bulletin «IST Actuel».

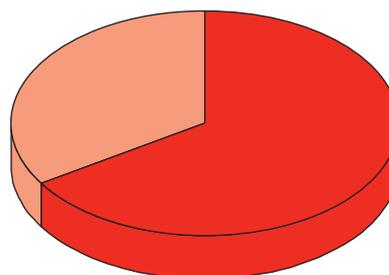
Exercice du 1^{er} octobre au 30 septembre

Réinvestissement automatique des produits début octobre (capitalisation).

Parts des fortunes collectives au 30.9.2008

à la fortune brute, en %

- 66% Fortunes collectives en actions
- 34% Fortunes collectives conformes à la LPP



Sommaire

Evolution des fortunes collectives	2
Avant-propos du président	4
Rétrospective de l'exercice	6
Fortunes collectives IST2	8
Performance IST2	10
Relevé de fortune et de performance	11
Comptes annuels des fortunes collectives	12
Compte d'exploitation	13
Annexe	14
Rapport de l'organe de révision	16
Organes de la fondation	17

Evolution des fortunes collectives – IST2*

Evolution des fortunes collectives

	Fortune		Virement au compte de capital par part		Rendement d'une part		Rendement et variation de la valeur d'une part	
	en mio. de francs		en francs		en %		en %	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
ACTIONS SUISSES SPI PLUS	49.6	n/a	15.00	n/a	1.6	n/a	-24.5	n/a
ACTIONS SUISSE VALEURS COMPLÉMENTAIRES	1.4	n/a	83.88	n/a	1.1	n/a	-26.8	n/a
Fortunes collectives en actions	51.0	n/a						
MIXTA OPTIMA BALANCED	25.9	n/a	38.78	n/a	2.2	n/a	-8.5	n/a
Fortunes collectives conformes à la LPP	25.9	n/a						
Fortune brute (total comptable)	76.9							

* période du 1. 9. 2007 au 30. 9. 2008

Fortunes collectives

	Fortune		Variation de la fortune		Solde des souscriptions et rachats mio. de francs	Plus-value/ moins-value mio. de francs	Produit net mio. de francs
	mio. de francs	mio. de francs	mio. de francs	en %			
	30.9.08	30.9.07	1.9.07-30.9.08		2008	2008	2008
ACTIONS SUISSES SPI PLUS	49.6	n/a	49.6	n/a	60.6	-12.1	1.1
ACTIONS SUISSES VALEURS COMPLÉMENTAIRES	1.4	n/a	1.4	n/a	1.9	-0.5	0.0
Fortunes collectives en actions	51.0	n/a	51.0	n/a	62.5	-12.6	1.1
MIXTA OPTIMA BALANCED	25.9	n/a	25.9	n/a	28.4	-3.1	0.6
Fortunes collectives conformes à la LPP	25.9	n/a	25.9	n/a	28.4	-3.1	0.6
Fortune brute (total comptable)	76.9	n/a	76.9	n/a	90.9	-15.7	1.7
Fortune nette (total comptable)	76.9	n/a	76.9	n/a			

Avant-propos du président

Depuis l'apparition des premiers nuages dans le ciel boursier voilà un peu plus d'un an, beaucoup d'encre a coulé pour tenter d'expliquer les causes de la tempête et ses répercussions. Il est donc inutile d'en rajouter aux innombrables prises de position des autorités les plus diverses. L'ampleur et les effets des fluctuations pas toujours rationnelles des marchés observées tout au long de l'exercice écoulé ne pourront être évalués avec précision qu'avec un certain recul. Mais une chose est d'ores et déjà sûre: des entreprises considérées comme des géants de la finance se sont retrouvées au bord du gouffre et n'ont pu être sauvées de la faillite que grâce aux interventions de l'Etat. Par contre, nul ne sait si ces sauvetages controversés auront des effets durables. Quoi qu'il en soit, il faudra des années avant que la confiance dans ces institutions et dans le secteur financier en général soit restaurée. Reste à espérer que les investisseurs et les autres acteurs du marché se souviendront des conséquences de ces excès lors de la prochaine hausse et ne commettront pas les mêmes erreurs.

Dans cet environnement devenu tempétueux, IST a maintenu son cap stratégique de façon réfléchie et prudente. La tourmente boursière a entraîné, durant l'exercice sous revue, une diminution de 19.6% des actifs gérés par la fondation (y c. IST2); abstraction faite des fluctuations des marchés, sa fortune s'est pourtant accrue de 2.5%. Quand bien même ce résultat est inférieur à nos objectifs ambitieux, nous sommes parvenus à nous maintenir malgré la retenue manifestée par les investisseurs.

Nous remercions nos clients pour la confiance qu'ils nous ont témoignée avec leurs souscriptions et les assurances que nous mettons tout en œuvre pour l'honorer en réalisant de bonnes performances.

La situation du marché durant l'exercice écoulé a démontré de façon éclatante le bien-fondé de la décision prise il y a deux ans de mettre en avant l'indépendance d'IST et ses chances en tant qu'organisation d'entraide. La sélection indépendante, critique et professionnelle de gestionnaires de fortune et de produits a en effet considérablement gagné en importance. Avec les expériences réalisées ces derniers mois, bon nombre de clients sont à nouveau enclins à profiter de cette prestation supplémentaire. La justification de l'existence d'IST en tant que fondation d'investissement autonome comprise comme une coopérative d'achat et une organisation d'entraide pour ses investisseurs n'est plus mise en doute. Les gérants de fortune et leurs produits sont sélectionnés sur la base de critères de qualité sévères dans le

cadre d'un processus en plusieurs étapes. IST affronte l'avenir avec confiance et sérénité, en sachant pertinemment qu'une telle attitude demeurera justifiée tant que nous parviendrons à améliorer continuellement nos performances.

Le statut de partenaire privilégié est attribué sur la base d'un catalogue de critères précis définis par le conseil de fondation. Seules les sociétés satisfaisant à nos exigences peuvent devenir un partenaire privilégié d'IST. Les attentes mutuelles, mais aussi les limites de ce modèle d'affaires rigoureux sont communiquées ou remises en question de façon directe et ouverte par IST et ses partenaires. Ce climat d'ouverture permet de se concentrer efficacement sur ce qui est possible. Chacun des trois partenaires privilégiés, c'est-à-dire la Banque Julius Baer, Lombard Odier Darier Hentsch et Valiant Privatbank ont atteint les objectifs fixés en matière d'acquisition de nouveaux clients et gèrent aujourd'hui une fortune investie en part IST largement supérieure au volume minimal de 500 millions de francs par partenaire.

Pour la première fois en quarante ans d'existence, IST a systématiquement et activement fait usage des droits d'actionnaire liés à ses positions en titres de participation suisses. Se fondant sur des analyses et des recommandations de spécialistes des marchés financiers et de la finance d'entreprise, elle a exercé ses droits de vote ou s'est fait représenter à huitante-neuf assemblées générales. Dans treize cas, les propositions du conseil d'administration ont été entièrement ou partiellement rejetées. En se faisant conseiller par des spécialistes indépendants, IST a tenu compte également dans ce domaine sensible de la composition hétérogène de son cercle de membres et exclu d'emblée un comportement de vote teinté d'idéologie.

La gamme de produits a été enrichie de huit fortunes collectives qui ont toutes été développées ou lancées dans le courant de l'exercice. Avec les quatre fortunes remodelées et repositionnées durant cette période et l'attribution, l'année dernière, d'un mandat de gestion pour le portefeuille ACTIONS SUISSES, le nombre de gestionnaires de fortune est passé de quatre à vingt-deux. L'architecture de produit ouverte que nous avons décidé de créer voilà deux ans est donc devenue réalité. Cette prestation est aussi le fruit d'une collaboration efficace et professionnelle au sein du comité «Marchés et produits».

Pour IST, le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne ne consistent pas simplement à édicter des règle-

ments ou à mettre en place un service de conformité. La sélection et l'instruction des collaborateurs et des membres du conseil de fondation sont les piliers de notre système de contrôle interne. Cela signifie que seules des personnes disposées à assumer les responsabilités correspondantes sont nommées à ces postes. Mais ce n'est pas tout: les responsabilités sont effectivement confiées dès le début aux personnes choisies. Les collaborateurs et les membres du conseil de fondation assument ainsi pleinement leurs fonctions de surveillance et de contrôle et prennent conscience que l'on compte sur eux et que leur contribution est importante. Avec l'organe de contrôle externe, ils garantissent une mise en œuvre transparente et efficace des directives

et instructions. Les mesures correctives nécessaires sont engagées rapidement grâce aux voies de décision courtes et à l'organisation simple, si bien qu'elles déploient immédiatement leurs effets. Je saisis l'occasion de remercier tous les responsables pour leur soutien et leur collaboration constructive qui nous permet d'atteindre nos buts.

Zurich, octobre 2008

Peter Pauli
Président du Conseil de fondation

Rétrospective de l'exercice

Résultats

Au début de la période, la conjoncture internationale était encore étonnamment robuste malgré les nombreux facteurs d'incertitude. Au fil des mois, la crise des marchés financiers internationaux et la flambée des prix des matières premières et de l'énergie ont cependant induit un revirement de tendance abrupt qui s'est graduellement propagé à l'économie réelle. Cette évolution se reflète aussi bien dans le ralentissement de la croissance du PIB des pays membres de l'OCDE que dans la performance de la plupart des produits financiers. Les fortunes collectives en actions ont ainsi enregistré des moins-values à deux chiffres. Dans le segment des obligations, le tableau est inhomogène, mais aussi globalement négatif. La réduction graduelle des taux d'intérêt dans les principales monnaies n'a que partiellement compensé les pertes de change en CHF. En outre, les spreads et les primes de risque ont massivement augmenté avec l'aggravation de la crise du crédit.

Au terme de l'exercice sous revue, la valeur brute des fortunes collectives IST2 lancées au début septembre 2007 s'élevait à 76.9 millions de francs. Ce montant se compose de moins-values de 15.7 millions de francs, de rachats nets de 90.9 millions et d'un excédent de recettes de 1.7 million.

Le patrimoine des fortunes collectives ACTIONS SUISSES SPI PLUS et ACTIONS SUISSES VALEURS COMPLEMENTAIRES se chiffre à 51 millions de francs; il se compose de moins-values de 12.6 millions de francs, de rachats nets de 62.5 millions ainsi que d'un excédent de recettes de 1.1 million.

Le patrimoine de la fortune mixte MIXTA OPTIMA BALANCED s'élève à 25.9 millions de francs; les moins-values atteignent 3.1 millions, les rachats nets 28.4 millions et l'excédent de recettes 0.6 million.

Partenariats

Les représentants d'IST et les partenaires bancaires privilégiés se rencontrent deux fois par an afin de planifier les activités qui leur permettront de réaliser leurs objectifs respectifs et de promouvoir leur modèle d'affaires commun. Les thèmes à discuter et les décisions à prendre sont communiqués aux participants suffisamment à l'avance pour que ces derniers puissent s'engager et statuer de façon définitive lors de ces réunions. Cette façon de procéder garantit que les participants aux séances ne sont pas seulement à l'origine des décisions prises, mais les défendent aussi au sein de leur entreprise et veillent à leur mise en œuvre.

Les relations avec les partenaires privilégiés ont été approfondies grâce à la réalisation de projets et d'événements communs. Les résultats obtenus en matière d'acquisition de nouveaux clients montrent clairement que notre collaboration va bien au-delà de simples déclarations d'intention. Malgré l'évolution défavorable des marchés, la fortune investie en parts IST qu'ils gèrent pour le compte de leurs clients dépasse largement le plancher minimal fixé initialement. Le succès de ce modèle d'affaires nous remplit de satisfaction.

Suivi de la clientèle

Dans le cadre de la série de cinq manifestations clients organisées entre juin et septembre, qui a commencé par le traditionnel Insight d'IST à Zurich pour se terminer avec le dernier de nos apéritifs régionaux, nous avons proposé aux clients existants et potentiels des analyses et des appréciations actuelles des marchés internationaux ainsi que des informations sur les placements financiers. Nos partenaires privilégiés nous ont apporté un précieux soutien en présentant des exposés. Le nombre relativement limité de participants conviés à ces manifestations est un gage d'exclusivité et de confidentialité – une condition indispensable pour un échange direct et ouvert d'opinions et d'expériences. Tel était aussi l'objectif des nombreux entretiens que nous avons conduits cette année afin de présenter à nos clients tous les produits de la gamme d'IST et les nouvelles fortunes collectives attrayantes qui viennent d'être lancées, mais aussi pour consolider notre relation de confiance. Nous nous estimons très chanceux d'avoir pu compter sur l'appui de nos partenaires et producteurs privilégiés pour toutes ces activités.

Conditions

Sachant qu'une collaboration n'est vraiment fructueuse que si elle débouche sur une situation où toutes les parties – c'est-à-dire les investisseurs, les partenaires privilégiés et IST – sont gagnantes, nous avons négocié pour nos fortunes collectives des conditions intéressantes que nous pouvons répercuter intégralement sur nos clients. Les mêmes considérations nous poussent à optimiser continuellement les structures d'organisation, les processus et les modules existants. Nous sommes ravis d'avoir pu économiser des droits de timbre de l'ordre d'un million de francs grâce au remplacement des investissements directs par des fonds institutionnels.

Répartition des tâches

Le développement, la surveillance et le remodelage d'un aussi grand nombre de fortunes collectives ne sont possibles que si toutes les parties peuvent compter sur la diligence des collaborateurs et des membres du conseil de fondation impli-

qués dans le processus. Cinq séances ont suffi au comité «Marchés et produits» pour soumettre au conseil de fondation des solutions concrètes pour toutes les propositions relatives au lancement ou au remodelage de fortunes collectives. Après vérification de l'absence de chevauchements de compétences avec le comité «Marchés et produits», le comité «Mandats» responsable de la surveillance des mandats a

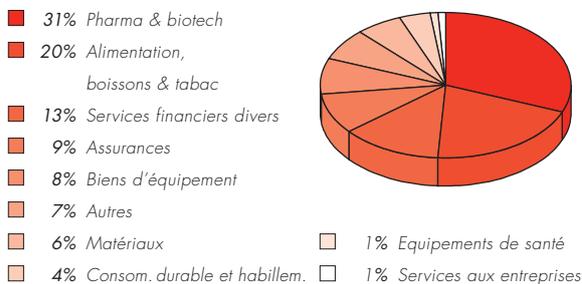
étudié les rapports détaillés de la direction dans le cadre de trois séances et les a discutés de façon approfondie, en présence du gestionnaire de fortune dont la performance était observée. La communication directe entre l'organe de contrôle de la direction et les mandataires est ainsi assurée et les membres du comité «Mandats» peuvent demander des précisions de première main concernant le mandat.

Fortunes collectives IST2

IST2 ACTIONS SUISSES SPI PLUS

Structure du portefeuille au 30. 9. 2008

par branches (selon répartition MSCI) en %

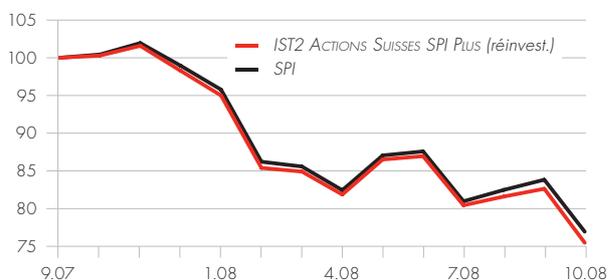


Chiffres clés au 30. 9. 2008*

Valeur d'inventaire	778.75 Fr.
Distribution (capitalisée)	15.00 Fr.
Performance sur 13 mois	-24.53%

* depuis le 1. 9.2007

Evolution comparée de la valeur d'une part et du benchmark indexée 30. 8. 2007 = 100

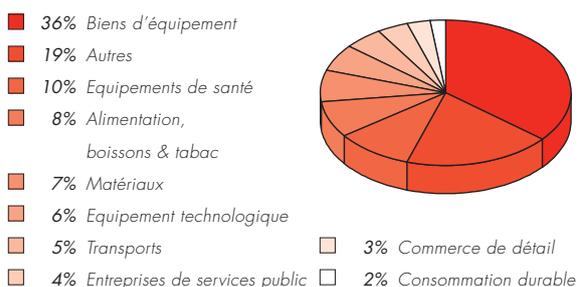


Durant l'exercice sous revue, le marché suisse des actions était dominé par la crise du crédit et s'est inscrit en net repli. Le Swiss Performance Index – secteur financier en tête – a perdu plus de 23% ces douze derniers mois. L'environnement a commencé à se détériorer au quatrième trimestre 2007 et la situation s'est aggravée au premier semestre 2008. Puis un bref rallye de marché baissier a eu lieu en juillet/août 2008, avant que la Bourse ne s'effondre au mois de septembre à l'annonce de la débâcle de plusieurs banques d'affaires américaines. En comparaison sectorielle, les producteurs de matières premières et les banques ont été le plus durement touchés. Les actions de l'industrie chimique, du secteur de la santé et de l'alimentation ont au contraire bien résisté.

IST2 ACTIONS SUISSES VALEURS COMPLÉMENTAIRES

Structure du portefeuille au 30. 9. 2008

par branches (selon répartition MSCI) en %

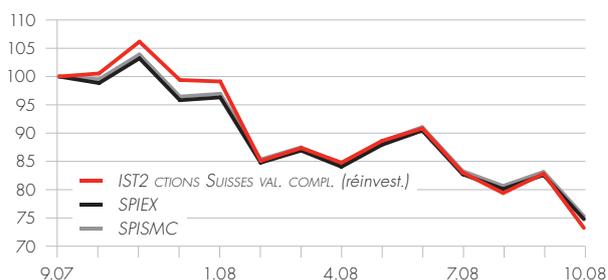


Chiffres clés au 30. 9. 2008*

Valeur d'inventaire	5'627.62 Fr.
Distribution (capitalisée)	83.88 Fr.
Performance sur 13 mois	-26.77%

* depuis le 1. 9.2007

Evolution comparée de la valeur d'une part et du benchmark indexée 30. 8. 2007 = 100



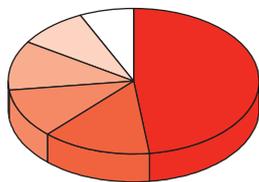
Le marché suisse très exposé aux valeurs financières a connu une forte correction, car les banques doivent sans cesse procéder à de nouveaux amortissements en raison de la crise des subprime. Les petites et moyennes capitalisations très cycliques ont également été prises dans la tourmente; les investisseurs redoutent en effet un ralentissement de la croissance couplé avec une accélération du renchérissement. En février, certaines valeurs secondaires ont en outre pâti de la liquidation forcée du hedge fund américain Focus Capital. La sous-pondération du secteur financier a permis de limiter les dégâts.

IST2 MIXTA OPTIMA BALANCED

Structure du portefeuille au 30.9.2008

par branches (selon répartition MSCI) en %

- 48% Obligations CHF
- 14% ACTIONS SUISSES
- 11% Liquidités
- 11% Obligations ME
- 9% ACTIONS ÉTRANGÈRES
- 7% Immeubles

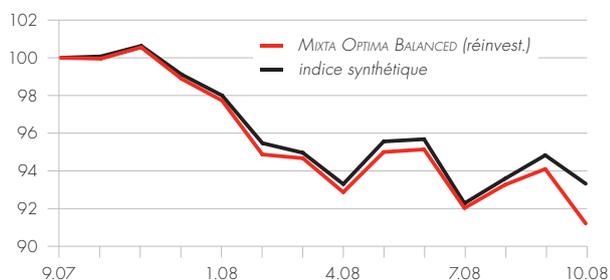


Chiffres clés au 30.9.2008*

Valeur d'inventaire	1'601.74 Fr.
Distribution (capitalisée)	38.78 Fr.
Performance sur 13 mois	-8.52%

* depuis le 1.9.2007

Evolution comparée de la valeur d'une part et du benchmark indexée 30.8.2007 = 100



L'exercice 2007/08 a été marqué par les répercussions de la crise des subprime qui a éclaté aux États-Unis à la fin de l'été 2007. Le prix élevé des matières premières a entraîné une progression de l'inflation. Plusieurs Bourses ont (à nouveau) atteint des sommets au début de l'exercice, avant de s'effondrer par la suite. Les marchés émergents ont subi les plus lourdes pertes. Durant l'été 2008, l'environnement s'est révélé particulièrement difficile pour les gérants actifs. La baisse du prix des matières premières et le rallye des valeurs financières les ont pris au dépourvu. Les fonds immobiliers suisses affichent une performance quasiment nulle, alors que les valeurs immobilières européennes ont encore perdu davantage de terrain que les actions.

Performance IST2

Les rapports de performance établis par IST se fondent sur les performances calculées et présentées par les gestionnaires de fortune conformément aux exigences des Global Investment Performance Standards (GIPS).

Les données qui figurent dans le tableau de la page 10 sont un extrait des performances présentées par IST. Les performances détaillées sont présentées pour l'année civile 2007.

Remarques et notes explicatives

Durant l'exercice, les fortunes collectives sont évaluées selon le principe du jour de négoce (trade date) et aux prix du marché. Les fonds immobiliers qui figurent dans les portefeuilles MIXTA OPTIMA BALANCED sont évalués aux prix du marché ou sur la base des indications fournies par les sociétés de fonds concernées.

Chacune des fortunes collectives d'IST représente une catégorie de dépôts au sens des «Performance Presentation

Standards» de l'Association suisse des banquiers. Les résultats sont calculés sur la base des cours d'émission jusqu'au 31 décembre 2003 et sur la base de la valeur d'inventaire à partir de cette date. Ils concordent ainsi avec les chiffres publiés dans le cadre de la comparaison de performance des membres de la CAFB. La performance annuelle correspond au rendement total (total return) d'une part d'une fortune collective, calculé sur la base du cours d'émission. La performance pondérée par le temps (time weighted rate of return) et par les capitaux (money weighted rate of return) sont donc identiques.

Durant l'exercice, des instruments dérivés ont été utilisés dans les limites des prescriptions légales et des directives de placement. Les positions étaient soit intégralement couvertes de manière adéquate, soit garanties par des placements présentant une corrélation élevée.

Des ajustements mensuels de MIXTA OPTIMA BALANCED sont effectués au sein des indices synthétiques.

Relevé de fortune et de performance

Performance d'IST2 et des indices de référence durant l'exercice 2008 (13 mois)

Performance annuelle en %	2008	toutes les fortunes d'IST2 depuis le 1 ^{er} septembre 2007
ACTIONS SUISSES SPI PLUS	-24.53	
SPI	-23.06	
ACTIONS SUISSES VALEURS COMPLÉMENTAIRES	-26.77	
SPI SMC	-24.71	
SPI Extra	-25.22	
MIXTA OPTIMA BALANCED	-8.52	
Indice synthétique	-7.31	

Fortune au 30 septembre de l'exercice 2008*

Fortunes en mio. de francs	2008
ACTIONS SUISSES SPI PLUS	49.6
ACTIONS SUISSES VALEURS COMPLÉMENTAIRES	1.4
MIXTA OPTIMA BALANCED	25.9
Fortune brute	76.9

* période du 1. 9. 2007 au 30. 9. 2008

Comptes annuels des fortunes collectives au 30 septembre 2008

	ACTIONS SUISSES SPI PLUS		ACTIONS SUISSES VALEURS COMPLÉMENTAIRES		MIXTA OPTIMA BALANCED	
	30.9.2008 en francs	depuis 1.9.2007	30.9.2008 en francs	depuis 1.9.2007	30.9.2008 en francs	depuis 1.9.2007
Compte de fortune						
Liquidités (jusqu'à 12 mois)	2'419		3'033		2'961'657	
Placements aux cours du jour	49'223'149		1'384'611		22'777'968	
Autres actifs	422'990		11'628		214'604	
Autres passifs	-15'194		-3'280		-24'510	
Fortune nette	49'633'364		1'395'992		25'929'719	
Compte de résultats						
Produit des liquidités	122				23'938	
Produit des placements	1'208'420		29'151		717'502	
Rachat de produits courus lors de l'émission de parts	-116'389		-264		6'028	
Total des produits	1'092'153		28'887		747'468	
Intérêts passifs					876	
Charges imputées aux fonds ¹	51'313		7'091		100'855	
Contributions aux frais administratifs	9'249		989		16'394	
Versement de produits courus lors du rachat de parts	-30'829				3'337	
Total des charges	29'733		8'080		121'462	
Produit net	1'062'420		20'807		626'006	
Emploi du produit net						
Produit net	1'062'420		20'807		626'006	
Report de l'exercice précédent						
Montant disponible pour la distribution	1'062'420		20'807		626'006	
Virement sur le compte de capital (capitalisation)	1'062'420		20'807		626'006	
Evolution de la fortune nette						
Fortune nette au début de l'exercice						
Réinvestissement de l'exercice précédent						
Solde des souscriptions et des rachats	60'628'964		1'911'968		28'408'261	
Plus-values/moins-values	-12'058'020		-536'783		-3'104'548	
Produit net	1'062'420		20'807		626'006	
Fortune nette au terme de l'exercice	49'633'364		1'395'992		25'929'719	
Evolution du nombre de parts en circulation						
Etat au début de l'exercice						
Nombre de parts émises	86'972		248		19'972	
Nombre de parts rachetées	-23'362				-3'831	
Etat au terme de l'exercice	63'610		248		16'141	
Chiffres clés (par part; en CHF)						
Valeur d'inventaire cat. I	778.75		5'627.62		1'606.43	
Valeur d'inventaire cat. II						
Valeur d'inventaire cat. III	780.47					
Virement sur le compte de capital cat. I	15.00		83.88		38.78	
Virement sur le compte de capital cat. II						
Virement sur le compte de capital cat. III	16.93					

¹ Ce poste englobe l'ensemble des frais réclamés par les banques, notamment les droits de garde suisses et étrangers, les courtages suisses et étrangers, l'ensemble des frais et commissions, à l'exclusion des droits de timbre et des frais administratifs.

Compte d'exploitation 2008

Compte de résultats du 1.9.2007 au 30.9.2008

Charges	2008 en francs	2007 en francs	Produits	2008 en francs	2007 en francs
Frais divers	47'500		Contribution aux frais administratifs:		
			ACTIONS SUISSES SPI PLUS	9'249	
			ACTIONS SUISSES VAL. COMPLÉMENTAIRES	989	
			MIXTA OPTIMA BALANCED	16'394	
			Total de contribution aux frais administratifs	26'632	
			Intérêts, dividendes, honoraires, commissions	47'413	
Produit net	26'545				
	74'045			74'045	

Bilan au 30 septembre 2008

avant emploi de l'excédent de recettes

Actifs	2008 en francs	2007 en francs	Passifs	2008 en francs	2007 en francs
Banques/poste	141'379		Passifs transitoires	51'556	
Impôts anticipés récupérables	46		Fonds de réserve	100'000	
Actifs transitoires	36'676		Excédent de recettes	26'545	
	178'101			178'101	

Annexe au compte d'exploitation

Proposition du conseil de fondation concernant l'emploi du bénéfice résultant du bilan 2008

Report 2007	Fr.	0
Excédent de recettes 2008	Fr.	26'545
Total	Fr.	26'545
<hr/>		
Attribution aux réserves disponibles	Fr.	10'000
Attribution aux fonds de réserve	Fr.	10'000
Report à nouveau	Fr.	6'545

Zurich, le 21 octobre 2008

IST2 Fondation d'Investissement

Peter Pauli
Président

Markus Nievergelt
Président de la direction

Annexe – Informations sur la fondation et commentaires sur les comptes annuels

Fondée le 21 décembre 2006, la Fondation d'investissement IST2 a démarré ses activités opérationnelles le 1^{er} septembre 2007. Il s'agit d'une fondation au sens des art. 80 et suivants du code civil suisse. Son but est de promouvoir la prévoyance grâce au placement collectif des capitaux qui lui sont confiés, notamment par des institutions de prévoyance. La fondation a son siège à Zurich; elle est soumise à la surveillance de l'Office fédéral des assurances sociales à Berne.

Les organes de la fondation sont l'assemblée des cofondateurs et des investisseurs, le conseil de fondation et l'organe de révision.

Assemblée des cofondateurs et investisseurs

L'assemblée des cofondateurs et des investisseurs est constituée par les représentants des cofondateurs et des investisseurs. Cet organe modifie et complète les statuts, édicte des dispositions d'exécution, élit le président et les autres membres du conseil de fondation ainsi qu'un organe de révision reconnu. L'assemblée des membres approuve les comptes annuels.

Les membres sont:

Les institutions de prévoyance professionnelle (2^e pilier), notamment les caisses de pension, les fonds de bienfaisance, les fondations de financement, les institutions de libre passage, l'institution supplétive, le fonds de garantie LPP, les fondations de placement ainsi que les institutions de la prévoyance individuelle liée (pilier 3a) qui détiennent au moins une part d'une fortune collective.

Le droit de vote des membres est fonction du nombre de parts des fortunes collectives qu'ils détiennent.

Conseil de fondation

Le conseil de fondation représente la fondation vis-à-vis du public, édicte le règlement interne, désigne les personnes autorisées à engager la fondation par leur signature et définit le mode de signature. Il nomme le président de la direction et désigne les gestionnaires des diverses fortunes collectives. C'est à lui qu'incombe la surveillance des mandats.

Organe de révision

L'organe de révision vérifie la comptabilité, les comptes annuels et la gestion à l'intention de l'assemblée des membres.

Placements de capitaux

La fortune de la fondation est constituée de 3 fortunes collectives. La plupart des fortunes collectives sont gérées par des gestionnaires de fortune spécialisés.

Les comités «Marché & Produits» et «Mandats» nommés par le conseil de fondation formulent une politique de placement générale à l'intention de ce dernier. Ils surveillent l'activité des mandataires chargés de la gestion des diverses fortunes collectives dans le cadre des directives de placement édictées par le conseil de fondation et vérifient l'adéquation des produits proposés.

Principes d'évaluation

Les fortunes collectives sont en principe évaluées à leur valeur boursière. Les fonds immobiliers qui figurent dans le portefeuille MIXTA OPTIMA BALANCED sont évalués aux prix du marché ou sur la base des cours communiqués par les sociétés de fonds concernées.

Les positions en monnaies étrangères qui figurent dans les fortunes collectives investies à l'étranger sont converties en francs suisses aux cours de devises publiés par WM Reuters (cours au comptant fixés à 16h00 à Londres).

Commentaire sur le compte de résultats

Le compte des résultats couvre la période du 1.9.2007 au 30.9.2008. Le poste «Produit des placements» des comptes annuels au 30 septembre 2008 ne comprend pas de remboursements à la valeur nominale ou en capital.

Prêt de titres

IST a conclu des conventions de prêt de titres avec la banque dépositaire Lombard Odier Darier & Hentsch à Genève. Au terme de l'exercice 2008, des titres d'IST et IST2 pour la contre-valeur suivante en milliers de francs étaient en prêt:

Securities Lending	30.9.2008
ACTIONS SUISSES SPI PLUS	1'558
ACTIONS SUISSES VALEURS COMPLÉMENTAIRES	20'772

Rétrocessions

Toutes les rétrocessions reçues seront prises en compte dans les fortunes collectives correspondantes.

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée des membres de la Fondation d'investissement IST2

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan et compte de résultats des fortunes collectives, compte d'exploitation, annexe et proposition du conseil de fondation concernant l'emploi du bénéfice résultant du bilan, voir pages 12 à 15), la gestion et les placements de la Fondation d'investissement pour la prévoyance en faveur du personnel pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2008.

Le conseil de fondation est responsable d'établir les comptes annuels, alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la

tenue de la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels et aux placements, ainsi que les principales décisions en matière d'évaluation et la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Lors du contrôle de la gestion, nous apprécions si les dispositions réglementaires et légales relatives à l'organisation et à l'administration ainsi que les prescriptions sur la loyauté dans la gestion de fortune ont été respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements sont conformes à la législation suisse, au document de la fondation et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 4 novembre 2008

Ernst & Young SA

Jürg Häusler
Expert-comptable diplômé
(Responsable du mandat)

Patrick Schaller
Expert-comptable diplômé

Organes de la fondation

Conseil de fondation

Président:

Peter Pauli, chef de l'administration des finances du canton de Thurgovie

Caisse de pension du personnel du canton de Thurgovie, Frauenfeld

Vice-président:

Andreas Markwalder, lic.éc.publ., responsable des placements

GastroSocial Caisse de pension, Aarau

Membres

Manuel Ammann, Prof. dr. directeur

Institut de Banque et Finance de l'Université de St-Gall

Reto Bachmann, directeur

Caisse de pension du canton de Soleure, Soleure

Marcel Berlinger, administrateur

ASGA Caisse de pension, St-Gall

Marc R. Bohren, CFO

Skyguide SA, Genève

Werner Frey, dr.

Fritz Hirsbrunner, membre de la direction du groupe, CFO

Galenica SA, Berne

Urs Iseli, dipl. féd. de responsable de caisse de pension, administrateur

Caisse de pension des Forces Motrices Bernoises, Berne

Jean Wey, lic. iur., président de la direction

PKG Caisse de pension, Lucerne

Comité Nomination et compensation

Président:

Peter Pauli, chef de l'administration des finances du canton de Thurgovie

Caisse de pension du personnel du canton de Thurgovie, Frauenfeld

Membres

Andreas Markwalder, lic.éc.publ., responsable des placements

GastroSocial Caisse de pension, Aarau

Fritz Hirsbrunner, membre de la direction du groupe, CFO

Galenica SA, Berne

Comité Mandats

Président:

Marcel Berlinger, administrateur

ASGA Caisse de pension, St-Gall

Membres

Werner Frey, dr.

Urs Iseli, dipl. féd. de responsable de caisse de pension, administrateur

Caisse de pension des Forces Motrices Bernoises, Berne

Jean Wey, lic. iur., président de la direction

PKG Caisse de pension, Lucerne

Comité Marchés et produits

Président:

Andreas Markwalder, lic.éc.publ., responsable des placements

GastroSocial Caisse de pension, Aarau

Membres

Manuel Ammann, Prof. dr. directeur

Institut de Banque et Finance de l'Université de St-Gall

Reto Bachmann, directeur

Caisse de pension du canton de Soleure, Soleure

Marc R. Bohren, CFO

Skyguide SA, Genève

Organe de révision

Ernst & Young SA, Zurich

Administration d'IST2

Markus Nievergelt
Markus Bill
Werner Ketterer
Hanspeter Vogel

président de la direction
directeur adjoint
sous-directeur
sous-directeur

Le texte en allemand fait foi
en cas de confusion

IST Investmentstiftung für Personalvorsorge und IST2 Investmentstiftung
Steinstrasse 21
Case postale
8036 Zurich
Téléphone 044 455 37 00
Téléfax 044 455 37 01
info@isifunds.ch
www.isifunds.ch

Innovation

Sécurité

Transparence

